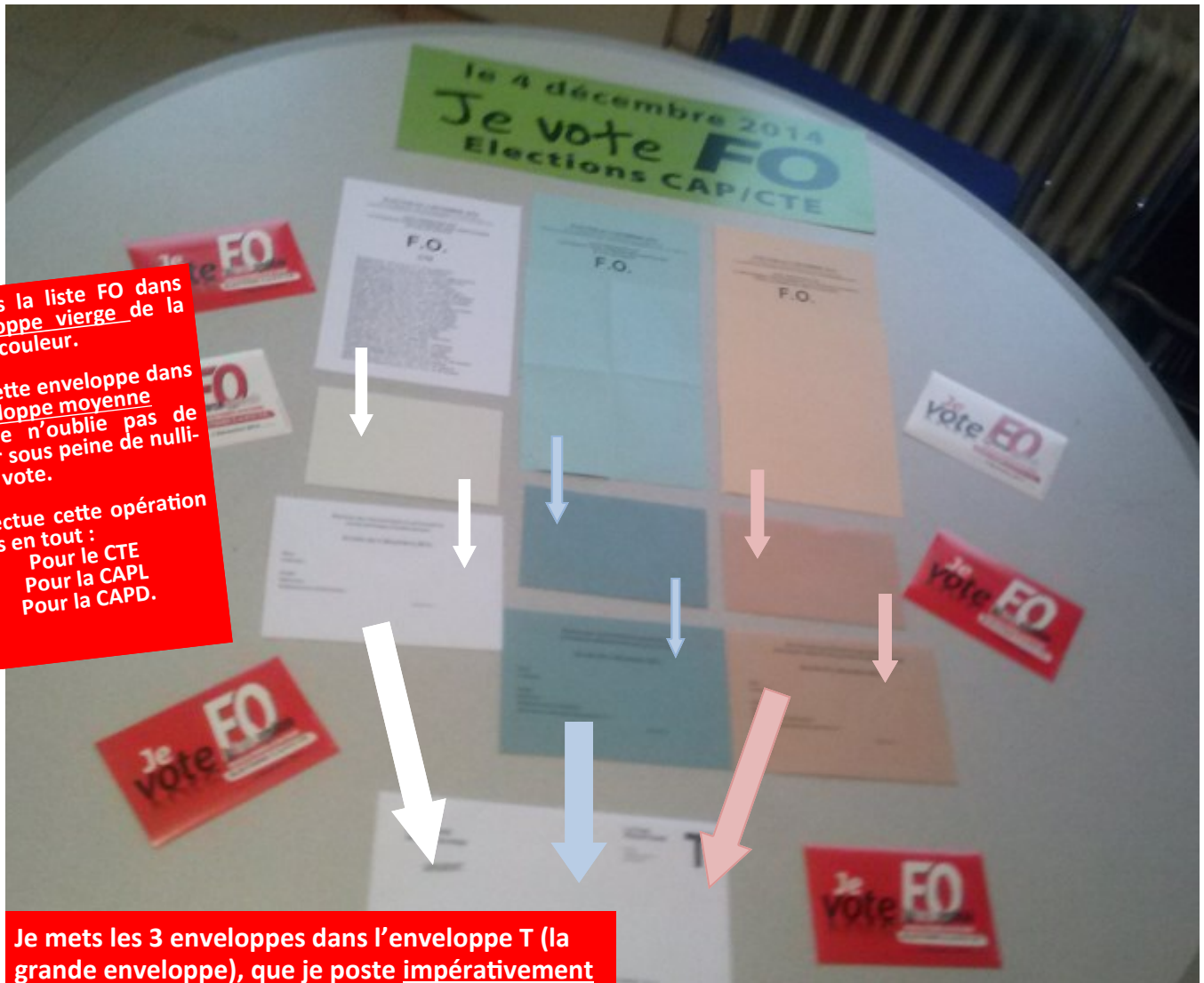


Info flash

Quelques explications, pour voter par correspondance sans faire d'erreur.
 Attention pour être pris en compte votre vote doit arriver **AVANT le 4 décembre à 18h au CHU.**
 Donc si vous votez par correspondance faites le dès maintenant.
 « Quand c'est fait, c'est plus à faire »
Au moindre doute quant à votre disponibilité le 4 décembre, n'hésitez pas, VOTEZ par correspondance. VOTEZ FO ET FAITES VOTEZ FO



Je mets la liste FO dans l'enveloppe vierge de la même couleur.
Puis cette enveloppe dans l'enveloppe moyenne que je n'oublie pas de signer sous peine de nullité du vote.
J'effectue cette opération 3 fois en tout :
 Pour le CTE
 Pour la CAPL
 Pour la CAPD.

Je mets les 3 enveloppes dans l'enveloppe T (la grande enveloppe), que je poste impérativement dans une boîte à lettre de la Poste.
Les enveloppes arrivant par le courrier interne du CHU ne seront pas prise en compte.
Et je n'oublie pas de voter FO pour la CNRACL.



Le 4 décembre JE VOTE FO !

